

CNW code 1

Pour publication immédiate

L'Office des personnes handicapées met en ligne son nouveau site Web Services accessibles

Drummondville, le 8 février 2013 – L'Office des personnes handicapées du Québec a lancé aujourd'hui son nouveau site Web *Services accessibles* destiné au personnel des ministères, des organismes publics et privés et des municipalités qui est en contact direct avec la population.

Fruit d'une étroite collaboration entre l'Office et les organisations membres du Centre d'expertise des grands organismes du gouvernement du Québec, d'organismes parapublics et spécialisés, d'associations de personnes handicapées, de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec, du Centre des services partagés du Québec et de personnes handicapées, ce nouveau site contient une foule de renseignements concernant la façon d'adapter les pratiques pour accueillir, servir et communiquer efficacement avec les personnes handicapées.

On se rappellera que la politique gouvernementale *L'accès aux documents et aux services offerts au public pour les personnes handicapées*, adoptée en 2006, guide l'activité des ministères et organismes. Cette politique propose deux orientations, l'une ayant trait à l'obligation d'accommodement et l'autre invitant à la proactivité pour assurer l'accès aux documents et aux services offerts au public. Concrètement, elle suggère des mesures pour, entre autres, assurer l'accès aux services, favoriser une bonne communication donnant accès à une information ou à un service, recourir à des moyens de communication adaptés dans le but de communiquer aisément et efficacement avec les personnes handicapées et offrir des activités de formation et d'information au personnel en contact direct avec le public.

Au regard de cette politique et de la politique gouvernementale *À part entière*, adoptée en 2009, l'Office s'est engagé à fournir aux ministères et organismes publics des outils d'information et de formation du personnel responsable d'accueillir et de servir la population. C'est dans ce contexte qu'est né le site qui doit maintenant être promu auprès des publics cibles à qui il s'adresse.

Le nouveau site Web sera complété par l'ajout d'une section de formation en ligne qui permettra aux personnes en contact avec la population dans le cadre de leurs fonctions

de développer des connaissances en termes d'accueil et de communication avec les personnes handicapées.

L'Office

Dans le but de favoriser l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées, l'Office a pour mandat général de veiller à la coordination des actions relatives à l'élaboration et à la prestation des services qui leur sont destinés ainsi qu'à leur famille. L'Office les informe, les conseille, les assiste et fait des représentations en leur faveur, tant sur une base individuelle que collective.

Communication adaptée

Ce communiqué est disponible en médias adaptés. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465 ou par télécopieur le 1 800 567-1477, ou encore par courriel à communications@ophq.gouv.qc.ca.

-30-

Source : Direction de l'évaluation, de la recherche et des communications organisationnelles

Pour renseignements : Michael Watkins, agent d'information
819 314-3549
www.ophq.gouv.qc.ca